

CLASSES LABELLISÉES TAAF



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



académie
La Réunion



Région académique

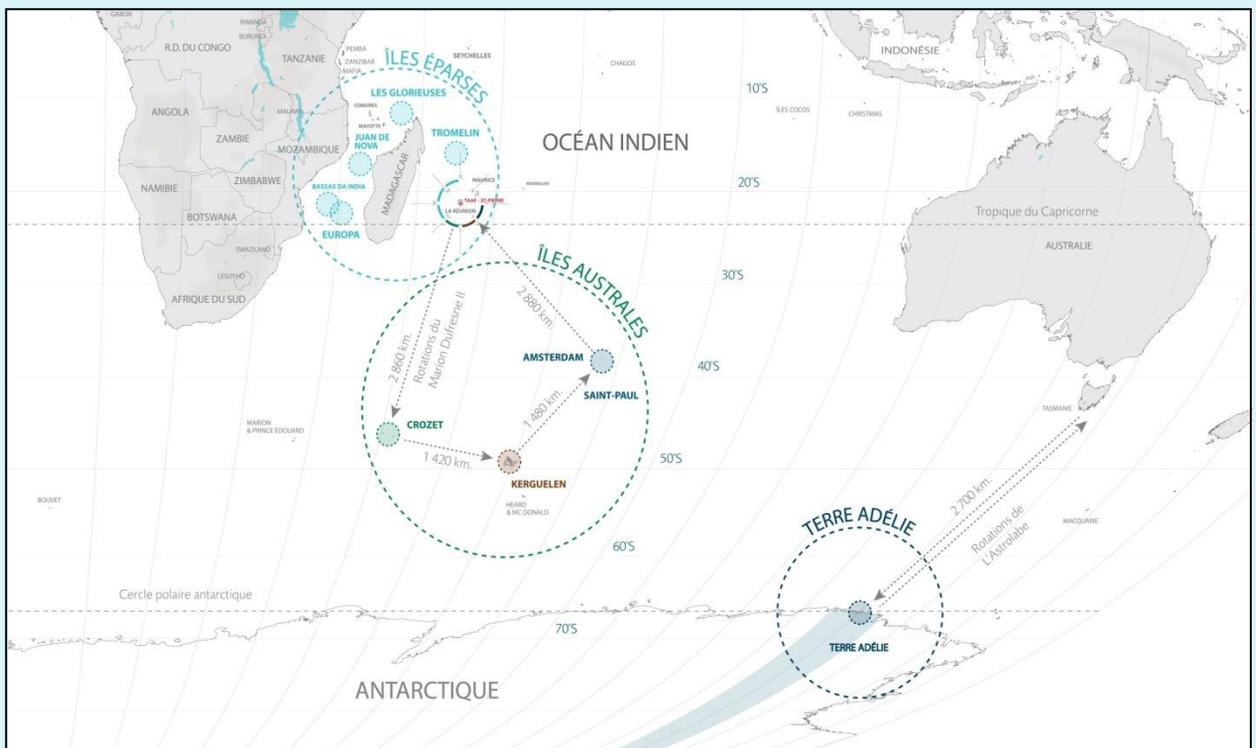
PRÉSENTATION DES TAAF

Les Terres australes et antarctiques françaises sont depuis 1955 une collectivité d'outre-mer *sui generis* dotée d'une autonomie administrative et financière, et reconnue par l'Union européenne en tant que Pays et territoire d'outre-mer (PTOM).

Les TAAF se composent de cinq districts répartis en trois ensembles bien distincts tous localisés dans l'océan Indien :

- Les Eparses constituées d'îles situées dans la zone tropicale (Tromelin / Les Glorieuses / Juan de Nova / Bassas da India / Europa)
- Les Australes constituées d'archipels situés dans la zone subantarctique (Crozet / Kerguelen / Saint-Paul et Amsterdam)
- La terre Adélie constituée d'une section angulaire de l'Antarctique

Ces territoires ne possèdent aucune population permanente mais la France y assure une présence humaine continue grâce à des personnels relevés régulièrement. Les bases sont desservies et ravitaillées par des moyens adaptés comme des navires (*Le Marion Dufresne* et *L'Astrolabe*) ou des aéronefs militaires.



PRÉSENTATION DES CLASSES TAAF

Pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022, les TAAF lancent la seconde promotion du dispositif « Classe TAAF » qui consiste à créer un réseau de classes, du premier et du second degré, qui auront l'avantage de travailler, de manière volontaire et approfondie, sur les territoires, les missions et les ressources de la structure. Cette labellisation doit répondre à la fois aux attentes de la collectivité, en matière de visibilité et de sensibilisation, mais aussi à celles du public scolaire en permettant aux élèves et aux professeurs de développer de nouvelles thématiques et de mettre en œuvre de nouvelles pratiques en lien avec les programmes officiels. Ces Classes TAAF sont donc des projets pédagogiques annuels, menés à l'initiative d'une équipe enseignante et en partenariat avec la collectivité marraine dans le cadre de l'éducation au développement durable.

PARTENAIRES DES TAAF

- FAZSOI
- Marine nationale
- Muséum d'Histoire naturelle de La Réunion
- Conservatoire botanique national de Mascarin
- Observatoire des tortues marines Kélonia
- Aquarium de La Réunion
- CNRS
- Météo-France
- Ifremer
- Ifrecoor
- IPEV
- DAC La Réunion
- INRAP
- DMSOI
- Louis Dreyfus Amateurs

UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE TRIPLE

- Un volet disciplinaire qui permet à chaque professeur d'intégrer des exemples, des études de cas et des activités relatifs aux TAAF à son enseignement dans le strict respect des instructions officielles.
- Un volet interdisciplinaire qui permet à l'équipe pédagogique de mettre en œuvre un projet transversal avec la réalisation de productions originales laissées à l'appréciation des élèves dans le cadre des EPI ou des Parcours éducatifs (Citoyenneté / Arts et Culture / Avenir).
- Un volet « Hors les murs » qui permet à la classe d'effectuer des sorties pédagogiques dans les installations réunionnaises des TAAF et de leurs partenaires.

DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES



TAAF

- Accès privilégié aux ressources documentaires et humaines
- Organisation de visites thématiques
- Collaboration avec les structures partenaires des TAAF

DAAC

- Suivi régulier assuré par le professeur relais TAAF
- Interventions ponctuelles des professeurs relais des structures partenaires
- Fourniture de matériel

ETABLISSEMENT

- Inscription d'une heure hebdomadaire ou par quinzaine dans l'emploi du temps de la classe
- Désignation d'un professeur référent parmi les enseignants de la classe
- Prise en charge des frais afférents aux sorties pédagogiques



THÈMES SUGGÉRÉS

Les classes TAAF pourront, tout au long de l'année, traiter des sujets relatifs aux missions de la collectivité et en rapport avec les instructions officielles des disciplines, à savoir:

- La garantie de la souveraineté nationale en lien avec les programmes d'Histoire, de Géographie et d'EMC
- La protection de l'environnement et de la biodiversité en lien avec les programmes de SVT, de Géographie et d'EMC
- Le soutien de la recherche scientifique en lien avec les programmes de SVT, de Physique-Chimie et de Mathématiques
- La valorisation du patrimoine historique et littéraire en lien avec les programmes d'Histoire, de Lettres modernes et de Langues vivantes
- Le développement des activités humaines en milieu extrême en lien avec les programmes de SVT, de Géographie et de Technologie
- La production philatélique en lien avec les programmes de Technologie et d'Arts plastiques





CALENDRIER

- Campagne d'information et appel à candidature:**
Du 29 avril 2021 au 07 juin 2021
- Phase de sélection des dossiers:**
Du 07 au 14 juin 2021
- Stages de formation des équipes pédagogiques retenues:**
Les 18 et 25 juin 2021
- Signature des conventions entre les TAAF et les établissements:**
Du 28 juin au 02 juillet 2021
- Mise en application du dispositif:**
16 août 2021



LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION D'UNE CLASSE TAAF

Le projet est construit de manière à répondre aux besoins et aux demandes de l'équipe pédagogique, tout en tenant compte des contraintes et des ressources des établissements scolaires et de la collectivité des TAAF.

LE PROJET

L'ensemble de l'équipe pédagogique définit les objectifs, les problématiques et les modalités pratiques de la Classe TAAF en lien avec le projet d'établissement.

LE DÉPÔT DE CANDIDATURE

L'équipe pédagogique remplit le formulaire de candidature et, après validation du chef d'établissement, le transmet avant la date butoir à l'administration des TAAF.

LA CO-CONSTRUCTION

L'équipe enseignante et les TAAF, par l'intermédiaire de son professeur relais, définissent ensemble le programme et les activités de la classe.

LA CONVENTION

L'établissement et les TAAF signent une convention de partenariat validée par le conseil d'administration puis transmise au rectorat.

LA MISE EN ŒUVRE

Tout au long de l'année, les élèves participent à différentes activités telles que:

- conférence
- prêt d'exposition
- rencontre avec des agents TAAF
- visite de navires
- visite de structures partenaires
- échange de correspondances
- participation à d'éventuels concours

POUR VOUS ACCOMPAGNER

Le professeur relais, mis à disposition par la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle auprès des Terres australes et antarctiques françaises, est le premier point de contact pour vous renseigner et vous accompagner dans la construction de votre projet. Il a pour mission de faire la promotion de ces territoires originaux en organisant, au sein de l'académie, des plans de formation à destination des enseignants et des actions de sensibilisation pour les différents publics scolaires. Il peut donc vous conseiller dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une Classe TAAF dans votre établissement.

RESSOURCES

- Site web:
<https://taaf.fr/>
- Ressources pédagogiques:
<https://taaf.fr/ressources-pedagogiques/>
- Documentation:
<https://taaf.fr/documentation/>
- Galerie photographique:
<https://www.flickr.com/photos/131197596@N08/>
- Bibliographie:
<https://taaf.fr/sinformer/bibliographie/>
- Chaîne Youtube:
<https://www.youtube.com/channel/UCuY4w0QrdzrKpJwJm9VGNeA>
- Réseaux sociaux:
<https://www.facebook.com/TAAFOfficiel>
<https://twitter.com/taafofficiel>

CONTACTS

- ▶ **M. AZALBERT Martial, Professeur relais**
martial-louis.azalbert@ac-reunion.fr
- ▶ **Mme GRAVIER Nelly, Chargée de l'action culturelle**
nelly.gravier@taaf.fr

